

## Lettre mensuelle du SFP Aux agents de l'administration de la Polynésie française

Février 2022  
Dialogue social... une situation compliquée

**E**n janvier 2022, nous n'avons pas publié de lettre mensuelle en raison de la tenue de notre assemblée générale. Nous reprenons donc maintenant le cycle régulier de nos publications.

Nous profitons de l'actualité et du remaniement ministériel, pour rebondir sur le dialogue social qui connaît une période bien difficile depuis quelques années. Nous pensons être l'une des rares centrales à le ressentir ainsi, mais lors d'une réunion concernant l'avenir de la convention collective des ANFA, cette perception s'est avérée partagée par la quasi-totalité des représentations de salariés. Seuls les syndicats proches de la majorité actuelle ont tenté de défendre maladroitement l'idée que tout allait bien.

Madame la Ministre en charge de la fonction publique, tout comme Monsieur le Ministre des finances et Madame la Directrice Générale des Ressources Humaines qui participaient à la réunion, ont donc été officiellement alertés par nos soins de cette situation qui devient inacceptable et préoccupante.

### Un rappel des règles basiques de courtoisie

Nous avons profité de cette réunion pour rappeler que la règle de base de toute bonne relation consiste en la politesse de répondre aux courriers qui sont adressés.

Nous pensons faire partie du petit nombre d'organisations syndicales victimes de cette mise à l'écart, mais les représentants de Force Ouvrière, de la Force Reven dicatrice des Agents de l'Administration du Pays (FRAAP) ou de Otahi ont également confirmé que leurs courriers restaient bien souvent sans réponse !

Nous avons donc souligné que si nous prenions le soin et le temps d'écrire à notre administration, ce n'est pas pour parler de la pluie et du beau temps, mais pour exposer des dysfonctionnements qui méritent des solutions. Or les premières victimes de ces dysfonctionnements ne sont pas les représentants syndicaux que nous sommes, mais bien les agents de la fonction publique que vous êtes.

Nous avons donc insisté sur le fait qu'en pareil situation, le mépris de l'administration est avant tout un mépris pour les agents publics, voire pour la fonction publique elle-même, ce que nous ne pouvons tolérer.

### Percevoir autrement les organisations syndicales

Lors de cette rencontre, notre centrale a posé en préambule que les organisations syndicales ne devaient pas être perçues comme des adversaires, mais bien comme des partenaires.

Nous avons rappelé que dans la grande majorité des situations, nous ne faisons que demander l'application à la lettre des textes



votés par les représentants de l'assemblée ou des arrêtés pris en Conseil des Ministres.

Nous avons répété aux Ministres en présence, ainsi qu'à la nouvelle Directrice Générale des Ressources Humaines, que notre rôle consistait essentiellement à maintenir un lien avec des personnes que nos dirigeants ne rencontrent quasiment jamais, à savoir vous, les agents publics.

Nous sommes le relai de vos difficultés, notamment lorsque celles-ci nécessitent une modification de la réglementation. Dans la très grande majorité des cas, nous accompagnons la présentation de vos problèmes par des propositions de solutions, ce qui nous place indéniablement du côté des partenaires et non des "opposants".

### **Entre déni et volonté d'avancer**

Si Madame la Ministre en charge de la fonction publique a rejeté le constat quasi unanime d'un dialogue social au point mort, Monsieur le Ministre des finances et Madame la Directrice Générale des Ressources Humaines ont quant à eux préféré regarder vers l'avenir en s'engageant dans de nouvelles relations plus dynamiques avec les organisations syndicales.

C'est ce que nous souhaitons et les sujets ne manquent pas. Bien des textes qui nous régissent sont devenus obsolètes et l'inertie que nous subissons depuis de nombreuses années n'a fait qu'amplifier les problèmes.

### **Un remaniement ministériel qui risque de complexifier les choses**

Le remaniement ministériel qui vient d'être opéré confirme Madame Christelle LEHARTEL dans sa charge de la fonction publique, Madame Virginie BRUANT récupère le portefeuille du travail et Monsieur Yvonnick RAFFIN se voit confier le dialogue social. Cette répartition a de quoi complexifier l'avenir...

Même si notre interlocutrice privilégiée restera Madame la Ministre de la fonction publique, les réformes que nous souhaitons relèvent du dialogue social et tout ce qui a trait aux agents non fonctionnaires de l'administration relèvera des règles de travail de droit privé.

Le gouvernement saura-t-il parler d'une seule voix ? Les intentions fortes du Ministre en charge du dialogue social seront-elles suivies d'effet dans la fonction publique ? Madame la Directrice Générale des Ressources Humaines parviendra-t-elle à convaincre sa tutelle du bienfondé de sa dynamique ?

Nous restons donc prudents quant aux réelles possibilités de réformes avant les prochaines élections territoriales qui auront lieu maintenant dans un peu plus d'un an.

### **Pour le Syndicat de la Fonction Publique, il faut pousser aux réformes**

Voilà maintenant près de dix ans que nous proposons et suggérons des réformes fortes dans notre administration, mais nous sommes face à des interlocuteurs frileux. Si nous devons attendre que le prochain gouvernement se mette en place, qu'il s'imprègne des dossiers, ce seront encore deux à trois années de perdues.

Monsieur le Ministre des finances et Madame la Directrice Générale des Ressources Humaines semblent avoir perçu l'importance de l'urgence de ces réformes, mais ils ne les porteront pas car cela n'est pas dans leurs attributions. Néanmoins, leur volonté semble affichée et nous devons tenter de profiter de ce climat positif.

Réformer le système de notation et de promotion des agents, imposer des formations régulières et adaptées aux cœurs de métiers de chacun, moderniser et ajuster les modes de recrutements dans la fonction publique, réguler et uniformiser les méthodes d'encadrement, proposer des carrières

davantage évolutives, voilà quelques sujets fort anciens que nous défendons.

Aujourd'hui, de nouveaux thèmes font leur apparition comme le télétravail, la télémédecine, la nécessaire modernisation de notre administration à la fois dans son état d'esprit, ses méthodes de management et ses supports techniques, la simplification de l'accès à l'administration pour les usagers, la réduction des inégalités de traitement entre agents, etc.

Nous espérons que les bonnes volontés accepteront avec courage et dynamisme d'aborder ces orientations si cruciales pour le devenir de notre institution.

Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition pour tout problème que vous

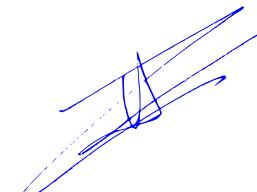
pourriez rencontrer, que vous soyez affilié(e) ou non à notre centrale.

Profitant du nouvel an chinois entamé en ce mois de février, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année du tigre d'eau qui s'ouvre devant nous :

**kung hei fat choi !**

Très cordialement

Le secrétaire général



Olivier Champion